

Paris, le 14 mai 2024

Madame la députée, Monsieur le député,

La semaine dernière, nous avons adressé aux parlementaires membres des commissions Culture des deux assemblées, un état des lieux de la situation financière du spectacle vivant public. Cette situation est parfois mal comprise ou trop analysée à l'aune du secteur privé : régulièrement en effet nos interlocuteurs suggèrent d'augmenter le prix des billets des spectacles pour retrouver l'équilibre budgétaire. Cette antienne est très souvent portée au sein des conseils d'administration, notamment par les élus locaux.

Nos 500 structures sont des entreprises de service public : elles servent l'intérêt général et ont un cahier des charges précis qui leur demande, entre autres premières choses, de s'assurer que tous les habitants et habitantes d'un territoire puissent venir voir un spectacle, peu importe leurs revenus. Cela implique évidemment d'avoir une politique tarifaire accessible.

Augmenter le prix des billets de spectacles empêchera concrètement des familles issues de milieux sociaux modestes ou défavorisés d'assister à un événement culturel. Le financement public de la culture, par les collectivités territoriales et par l'État, permet aux artistes, aux directeurs et directrices artistiques, aux salles, de proposer des spectacles à des tarifs abordables.

Les coupes budgétaires dans la culture annoncées par le ministre de l'Économie vont finir par changer la nature même du service public de la culture. Nos structures, qui doivent continuer à payer leurs frais fixes (chauffage, salaires...), sont contraintes de réduire le nombre de spectacles programmés, donc l'offre artistique proposée aux habitantes et habitants, ce qui réduit les recettes. Moins de subventions, moins de recettes : augmenter le prix du billet semble la seule solution, aussi paradoxale soit-elle compte tenu de nos missions d'intérêt général.

Pour ne pas en arriver là, l'ensemble de la branche du spectacle vivant public a décidé de lancer l'opération "*Hors de prix !*" : nous distribuerons aux publics le faux billet ci-joint. Il affiche un prix d'entrée largement inabordable : 100€ ! D'après les données du ministère de la Culture, nos structures ont une recette par billet vendu située entre 13€ et 14€. Il est impératif de maintenir des tarifs accessibles, grâce à l'argent public, pour que la culture reste accessible à toutes et tous.

Nous comptons sur votre aide et votre compréhension pour que les arbitrages budgétaires à venir sauvegardent la création artistique dans son cadre de service public.

Restant à votre disposition pour échanger sur ce sujet dans le cadre d'un rendez-vous, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma parfaite considération.

Nicolas Dubourg
Président du Syndeac

